

Sermon pour le bicentenaire de l'assassinat de **Marie-Antoinette**

par Dominicus

« S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent des brioches. » Cette phrase donne une idée assez fidèle du souvenir pour le moins inexact que la France et le reste du monde ont gardé de Marie-Antoinette. Aussi nous paraît-il souhaitable, à l'occasion de cette messe marquant le bicentenaire de l'assassinat de cette souveraine et rappelant le martyre de toutes les victimes de la Révolution dite française, de rétablir la vérité sur certains événements importants.

Nous voudrions d'abord nous attarder quelques instants sur plusieurs faits tirés de la vie de Marie-Antoinette qui, à eux seuls, suffisent à remettre en cause la portée et la véracité de la phrase citée au début de ce sermon. La grande bonté et la délicatesse exemplaire de Marie-Antoinette à l'égard des pauvres nous semblent se manifester de la manière la plus indiscutable dans l'épisode suivant. Au mois de décembre 1770, lors d'une partie de chasse, la future reine (le roi Louis XV meurt en 1774) n'hésite pas à prodiguer ses soins, une heure durant, à l'un de ses postillons blessé. C'est une grande surprise pour toute la noblesse présente, Marie-Antoinette n'ayant alors que 15 ans.

Un an plus tard, blessée au pied par une ruade de son cheval, elle parvient à dominer sa souffrance, de peur de chagriner son écuyer qui aurait pu se croire responsable de cet accident. Cela suppose, chez une jeune fille de 16 ans, une maîtrise de soi peu commune.

Beaucoup plus tard, pendant le rigoureux hiver de 1784, alors que Paris manque de pain, le roi et la reine font des dons aux pauvres. Au grand étonnement des nobles, Marie-Antoinette ira jusqu'à quêter elle-même auprès de la cour de Versailles. Ce même hiver, à la veille du premier janvier, elle fait venir en abondance les plus beaux jouets à la mode. Afin de développer en ses enfants un véritable esprit de compassion envers les pauvres, elle leur explique que tout l'argent qui aurait été nécessaire à l'achat de ces jouets a été dépensé pour procurer des couvertures à tous les nécessiteux victimes du froid.

Vers la fin de la vie de Marie-Antoinette se place un épisode plus touchant encore. Le 3 décembre 1792, alors qu'elle est enfermée à la prison du Temple, la reine, malade et n'ayant rien bu ni mangé de toute la journée, réussit à obtenir qu'on lui serve un bouillon. Mais ayant appris la maladie de l'épouse de l'homme chargé d'espionner la

famille royale, la reine animée d'une étonnante charité fait immédiatement porter son bouillon à la malade. Elle se prive ainsi du strict nécessaire.

Jusqu'à la fin de sa vie, la reine de France manifestera une humilité admirable. En effet, le 16 octobre 1793, dans sa hâte d'aller à l'échafaud, elle marche malencontreusement sur les pieds du bourreau et se tourne vers lui en disant : « Monsieur, je vous en demande pardon. » Quelle émouvante délicatesse au seuil de la mort !

Nous sommes loin, très loin de cette « chienne d'Autrichienne », loin de cette « tigresse » (il nous est impossible de rappeler dans cette église toutes les épithètes dont fut affublée Marie-Antoinette) qu'une certaine littérature se plaît à nous décrire, très loin aussi du terrible réquisitoire que Fouquier-Tinville prononça le 14 octobre 1793 pour l'ouverture du procès de la reine. Cette vision erronée est le produit de l'esprit de la Révolution : esprit de haine, esprit anti chrétien, esprit d'opposition à la charité. Un exemple suffira à illustrer notre propos : le lundi 14 octobre 1793, à 23 heures, au terme de la première séance de son procès, la reine est épuisée, elle a soif, elle est incapable de regagner seule la Conciergerie. Pris de compassion, un gendarme offre alors à boire à la reine et lui propose son bras. Chose incroyable, cet homme sera immédiatement accusé de « pitié contre-révolutionnaire » et jeté en prison. Quel abîme entre l'attitude de Marie-Antoinette et le sectarisme de la Révolution !

En fait, il faut bien comprendre que cette Révolution a été préparée de longue date par la fausse philosophie puis par les loges maçonniques, ennemies jurées du catholicisme. Il s'agissait pour elles de séparer le trône de l'autel et pour cela de précipiter la ruine de la monarchie. Restait à saisir l'occasion favorable.

Il n'est pas inutile de rappeler que le mariage de Louis XVI, petit-fils du roi Louis XV, avec Marie-Antoinette avait été le meilleur moyen d'unir la France et l'Autriche catholiques contre la Prusse et l'Angleterre protestantes. La mère de Marie-Antoinette, l'impératrice Marie-Thérèse, souhaitait ardemment que cette union de la France et de l'Autriche constituât le centre de l'Europe chrétienne, cohésion renforcée par l'union avec l'Espagne et les États italiens. Relisons à ce propos, pour mieux comprendre la situation politique de l'Europe au 18^e siècle, ce qu'écrivait l'impératrice Marie-Thérèse dans une lettre adressée à sa fille : « Nos buts sont les mêmes, tant par rapport à notre sainte religion qui a besoin que l'on se tienne ensemble, que par rapport à nos intérêts. Nous serons culbutés l'un après l'autre si nous ne prévenons par notre fermeté le renversement total. » Ces quelques mots suffisent à préciser les craintes de l'impératrice Marie-Thérèse au sujet des périls que la Révolution faisait déjà peser sur l'Europe.

Mais il faut dire que la famille royale ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée en France de Marie-Antoinette, l'Autrichienne. Ce préjugé défavorable va d'ailleurs grandir au fil des années et donner lieu à nombre de calomnies dont le souvenir est encore vivace de nos jours. Souvenons-nous également que la calomnie est fort pratiquée à la cour de Versailles qui n'hésite pas à mettre en doute la fidélité conjugale de la reine et qui va même jusqu'à accuser celle-ci de mœurs contre nature. Louis-Charles, le propre fils de la

reine, s'adonnera lui-même à la calomnie en produisant de faux témoignages lors du procès de sa mère. L'accusation d'infidélité conjugale, souvent alléguée contre la reine, est particulièrement dénuée de fondement lorsque l'on connaît sa réticence et son extrême réserve à l'égard de tous ceux qui lui font des avances. Pour se convaincre de la pureté exemplaire de la reine, il faut savoir que sa pudeur et sa grande délicatesse l'inclinaient à se baigner seule et revêtue d'une longue robe de flanelle qui lui arrivait au cou, ce qui n'était pas tout à fait dans le goût des dames de la Cour, lesquelles menaient, par contre, une vie bien dissolue. Les dépenses de Marie-Antoinette, certes bien réelles et même excessives, firent l'objet de très vives critiques. Mais le drame de cette reine, par ailleurs pourvue de nombreuses qualités, fut malheureusement de ne pas vouloir refréner ce goût immodéré des dépenses superflues. Elle ne trouvera pas la force de changer de vie, de se convertir.

A 19 ans, la jeune reine écrit à sa mère : « Je dois avouer ma dissipation et ma paresse pour les choses sérieuses. » Étonnante lucidité qui, hélas, ne produit pas de conversion. En effet, Marie-Antoinette continuera de suivre ses mauvais penchants, flattés, il faut l'avouer, par son entourage qui ne manquera pas d'en profiter. La reine se conduit alors avec beaucoup de désinvolture, s'attirant la sympathie d'amies douteuses, telles que madame de Polignac dont la vertu n'est pas sans reproche et qui exerce sur la souveraine une dangereuse influence. Marie-Antoinette s'adonne aux jeux de hasard où elle perd beaucoup d'argent, fréquente les bals, se rend à l'opéra, organise des réceptions fastueuses dans son petit Trianon. Sa tenue est cependant irréprochable en de telles circonstances. Mais la présence d'une reine en ces lieux ne manque pas de choquer. Toujours accompagnée de sa couturière, elle est devenue l'arbitre des élégances, faisant et défaisant les modes.

Donnons un exemple de cette surprenante légèreté. Trois jours avant la prise des Tuileries et le massacre de 900 gardes suisses, alors que la Révolution fait rage, Marie-Antoinette commande encore à sa couturière chapeaux et habits de grand prix.

A la vérité, la jeune souveraine ne veut faire de peine à personne : elle aime tout le monde et croit sincèrement que tout le monde l'aime, elle rompt trop tard les mauvaises amitiés et ne songe pas au qu'en-dira-t-on. Comme l'ont écrit certains auteurs : « La reine est si pure qu'elle ne pense pas que les autres puissent penser mal d'elle. » Cette grande naïveté qui poussera Marie-Antoinette à rapporter par le menu, dans les lettres à sa mère, tous les racontars courant sur ses prétendues liaisons avec hommes et femmes. Celle-ci en concevra une vive douleur.

De surcroît, la pauvre reine apparaît totalement dépourvue de doctrine, se laissant guider par l'esprit du temps, qui n'est autre que celui des faux philosophes, plus communément appelé « philosophie des lumières ». C'est l'époque où la France soutient les insurgés américains contre l'Angleterre, s'opposant ainsi ouvertement au roi Louis XVI qui, par delà le prétexte d'une lutte contre les protestants anglais, voit dans l'initiative de cette insurrection une atteinte grave au principe d'autorité. Aussi le roi défend-il à La Fayette de prendre part à ce combat. Mais les nobles n'obéissant plus au

roi, se ruent vers l'Amérique où souffle le vent des modes nouvelles. La reine est d'ailleurs la première à suivre ces modes, elle raffole d'exotisme, d'inédit, de jamais vu.

Marie-Antoinette est aussi passionnée de comédie : elle se fait construire un théâtre au petit Trianon, résidence « privée » où elle reçoit ses amis. Cette passion la poussera à jouer, elle-même, une pièce de Jean-Jacques Rousseau. Mieux encore, elle fera donner la pièce de Beaumarchais « Le mariage de Figaro », que la censure a interdite, et pour cause ! On y attaque publiquement, habilement certes, mais sans détour, la monarchie, les institutions et l'administration. C'est si vrai que, quand le roi se la fera lire, il dira de cette pièce : « Si on la laisse jouer, alors, il faut détruire la Bastille. » Cependant Louis XVI, malgré sa clairvoyance, ne fit rien pour empêcher la représentation de cette pièce qui fut jouée, en 1784, malgré l'interdiction de la censure, grâce aux pressions exercées par les amis de Marie-Antoinette. Elle-même, l'année suivante (1785), interprètera un rôle dans « Le barbier de Séville », du même Beaumarchais, et cela dans son théâtre du petit Trianon. On croit rêver !

Ajoutons que l'attitude générale de la reine constituée à elle seule, aux yeux de ses contemporains, une véritable révolution. En effet, dans les bals et fêtes de toutes sortes, l'habitude se perd de plus en plus de témoigner à la reine le respect qui lui est dû. Elle-même, loin d'en être choquée, encourage ces familiarités. Chacun peut approcher la souveraine comme bon lui semble. Ainsi, en se conduisant comme une personne ordinaire, Marie-Antoinette accomplit, sans s'en rendre compte, un bouleversement sans précédent.

Quant au roi Louis XVI, n'a-t-il pas dit à son épouse en 1774 « qu'il l'approuverait toujours et qu'il verrait avec grand plaisir qu'elle exécutât les petits arrangements qui pouvaient contribuer à ses amusements et qu'il ne la gênerait jamais en rien (...) ». Mais ce sont là les paroles d'un jeune roi de 19 ans à son épouse tout juste âgée de 20 ans.

Pourtant, le profond amour de Louis XVI pour son épouse n'empêche pas celle-ci d'être lucide. Marie-Antoinette écrit en effet à sa mère, à propos du roi : « Il m'aime, il a bonne volonté, mais il est d'une nonchalance et d'une paresse qui ne le quittent jamais que pour la chasse. »

L'empereur d'Autriche, Joseph II, le frère de Marie-Antoinette (lequel deviendra empereur après la mort de Marie-Thérèse), écrira lui-même de Louis XVI, après une visite à Versailles en 1777 : « Cet homme est un peu faible mais point imbécile, il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. » Et voici ce que Joseph II dira de sa sœur : « C'est une aimable honnête femme, un peu jeune (elle a 22 ans à l'époque), peu réfléchie, mais qui a un fond d'honnêteté et de vertu dans son âge vraiment respectable, avec cela de l'esprit et une justesse de pénétration qui m'a souvent étonné. Son premier mouvement est toujours le vrai. Si elle s'y laissait aller, si elle réfléchissait un peu plus et écoutait un peu moins les gens qui la soufflent dont il y a des armées et de différentes façons, elle serait parfaite. » Mais Marie-Antoinette ne saura pas trouver la détermination et la persévérance que son frère souhaiterait pour elle. Pendant ce temps, les ennemis de la monarchie profitent des faiblesses du couple royal, et

spécialement de la reine, pour répandre leurs calomnies. Beaumarchais avait écrit dans « Le barbier de Séville », pièce jouée, on s'en souvient, par la reine elle-même : « La calomnie, monsieur, croyez qu'il n'y a pas de méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien. Et nous avons ici des gens d'adresse. La calomnie, elle s'élanche, elle étend son vol, elle tourbillonne, elle enveloppe, elle arrache, elle entraîne, elle éclate, elle tonne et elle devient, grâce au ciel, comme un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait ? » La reine, en effet, n'y résista pas.

La calomnie est une arme très ancienne. Elle a déjà été employée contre Notre-Seigneur Jésus-Christ par les Juifs du Sanhédrin. Elle va être longuement, subtilement utilisée contre Marie-Antoinette, grâce à l'or du duc d'Orléans, cousin du roi, grâce aussi à l'argent des Anglais, des Hollandais protestants qui inondent la France (Paris spécialement) de libelles, d'affiches, de caricatures contre Marie-Antoinette et le roi.

Le plus inconcevable est que la reine a pleinement conscience de cette situation ; elle dira au mois d'octobre 1789 à sa première femme de chambre qui la met en garde contre d'éventuels empoisonnements : « Souvenez-vous qu'on n'emploiera pas un grain de poison contre moi, les Brinvilliers (du nom d'une empoisonneuse du siècle précédent qui avait été décapitée en 1676) ne sont point de ce siècle : aujourd'hui on a la calomnie qui vaut beaucoup mieux pour tuer les gens, et c'est par elle qu'on me fera périr. »

*
* *

Fort heureusement, Dieu existe ! Et dans son infinie miséricorde, il veut sauver toutes les âmes. Il est légitime de penser que Dieu a été sensible à la grande bonté naturelle de Marie-Antoinette, dont nous parlions au début de ce sermon, mais qu'il a voulu, par le moyen de l'épreuve, purifier et convertir la reine.

A l'âge de 25 ans, en 1781, elle avouait : « Il faut bien jouir du temps de la jeunesse, car lorsque viendra le moment de la réflexion, les frivolités disparaîtront. » Pour Marie-Antoinette, le temps de la sagesse est enfin venu, ce temps où Dieu va lui faire franchir les étapes douloureuses de la purification, en la délivrant d'un attachement excessif aux biens et aux affections terrestres. En effet, le 4 juin 1789, elle perd son fils Louis-Joseph âgé de 8 ans. Après le 14 juillet 1789 survient la prise de la Bastille : beaucoup de nobles s'enfuient alors aux frontières et les fastes de Versailles ne sont plus qu'un souvenir. Au mois d'octobre 1789, la famille royale doit même quitter Versailles pour s'installer aux Tuileries, palais vétuste inhabité depuis 1665. Là, il faudra encore supporter les imprécations de la populace qui hurle à la mort contre le roi et la reine. Après la fuite à Varennes, en juin 1791, les humiliations continueront, on ira même jusqu'à empêcher la reine, qui aime tant les forêts et les bois, de faire la moindre promenade. Au mois de septembre 1792, ce sera enfin la prison du Temple.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est décapité à 39 ans. Le 3 juillet 1793, la reine tente vainement, une heure durant, d'empêcher les gardes municipaux de lui ravir son fils

Louis-Charles âgé de 7 ans. Les jours suivants, elle ne verra son fils que fugitivement, après de longues heures d'attente. Un jour, ce fils chéri sera même frappé devant elle par son gardien. Pour ajouter à sa solitude et à son désarroi, tous ses domestiques lui seront peu à peu retirés.

La pauvre reine se croira même abandonnée de Dieu, allant jusqu'à dire à sa fille Marie-Thérèse et à sa belle-sœur Élisabeth : « Je n'ai plus de goût à rien. Dieu s'est retiré de moi, je n'ose plus prier. » Puis, se reprenant aussitôt : « Oh ! pardon mon Dieu et vous ma sœur pardon ! Je crois en vous comme en moi-même, mais suis trop tourmentée pour ne pas être menacée par quelque nouveau malheur. »

Effectivement, les épreuves purificatrices continuent. Alors qu'on emmène la reine à la Conciergerie, sa tête heurte malencontreusement le linteau d'une porte. A ceux qui lui demandent si elle souffre, Marie-Antoinette répond : « Oh non ! rien à présent ne peut plus me faire de mal. » A la Conciergerie, ce seront encore 41 jours d'ensevelissement, un carême en quelque sorte qui durera du 3 août au 12 octobre 1793 et où elle subira, devant un tribunal, d'interminables interrogatoires. De nombreuses austérités vont encore accroître cette œuvre de purification spirituelle de Marie-Antoinette. Dans sa prison immonde, elle devra en effet subir la chaleur humide de l'été et le froid d'un automne qui la fait grelotter, mais nullement perdre sa sérénité.

Lors des interrogatoires, elle déconcerte le président du tribunal lui-même par la fermeté de ses réponses. Dans la journée du 14 octobre, elle entendra avec dignité les dépositions de 40 témoins. Le mardi 15 octobre, la même épreuve reprend, dès 9 heures jusqu'à minuit. La reine écoute patiemment. Puis commencent les délibérations des jurés. La sentence ne sera rendue qu'à 4 heures du matin : c'est la condamnation à mort. Aucun trouble ne se lit sur le visage de la reine au moment du verdict. La presse révolutionnaire elle-même reconnaît unanimement l'exemplaire dignité de Marie-Antoinette en ces circonstances tragiques. Le 16 octobre vers 7 heures, désirant mourir dans la fidélité à la foi catholique et romaine, elle refuse la visite du prêtre jureur. Enfin, à 12 heures 15, sa tête tombe : la reine de France allait avoir 38 ans dans quelques jours.

*
* *

Il est bon, mes chers fidèles, de réfléchir sur la manière dont Dieu conduit le destin des hommes et des nations. On pourrait bien sûr, comme Joseph II, le frère de Marie-Antoinette, tenter de réécrire l'histoire après coup : « Si ma sœur était ainsi, si elle n'était pas cela. » Mais aujourd'hui, nous sommes réunis pour prier car, ainsi que nous l'avons entendu dans l'épître tirée du livre des Machabées, il est juste et nécessaire de prier pour les morts ; nous prions donc pendant cette messe, qui est offerte à son intention, pour l'âme de la reine Marie-Antoinette, mais aussi pour toutes les victimes de la Révolution.

Qu'il me soit cependant permis, en terminant, de m'attarder quelques instants sur un point troublant, à savoir le peu de piété dont fait preuve l'ensemble des princes du

siècle des lumières. Tout marque, en effet, le net recul de la chrétienté. Au Moyen Age, quand les institutions, quand tous les hommes étaient vraiment chrétiens, les rois faisaient de longs pèlerinages, visitaient les couvents, installaient des fondations religieuses et rappelaient les droits de Dieu. On sait, par exemple, que Guillaume le Conquérant avait toujours dans ses bagages un habit monastique afin d'en être revêtu au cas où il viendrait à périr loin de chez lui, d'accident ou de maladie.

Rien de tel en cette fin du 18^e siècle où l'esprit du monde a totalement envahi la cour de France. Cet esprit du monde n'est rien d'autre que la philosophie dite « lumières », et, malheureusement, tous les princes de ce temps étaient acquis à la philosophie régnante. Cette triste constatation vaut encore plus cruellement de nos jours, où ce même esprit du monde a corrompu la société tout entière. Alors, profitons de la célébration de l'anniversaire douloureux de la mort de Marie-Antoinette pour nous ressaisir dans la prière. En ce mois du Rosaire, demandons à la très sainte Vierge de nous aider à garder la foi et à préserver notre intelligence de toutes les erreurs, afin de pratiquer un christianisme authentique. Enfin, quand nous reprendrons à la communion le chant qu'entonnaient les martyrs d'Avrillé en se rendant au supplice, puissions-nous être animés d'un même esprit de prière et d'une même foi en Dieu.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !